

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 21-NN

Événement :	décrochage en virage serré à basse hauteur, collision avec le sol.
Causes identifiées :	prise en compte insuffisante de la dégradation des performances par température élevée, décision d'effectuer un virage serré à basse hauteur.

Conséquences et dommages : pilote et passager légèrement blessés, aéronef détruit.

Aéronef : ULM Cosmos Phase 2, pendulaire.

Date et heure : samedi 17 août 2002 à 19 h 30.

Exploitant : club.

Lieu : Oucherotte (21), altitude : 346 mètres.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote + 1.

Titres et expérience : pilote, 52 ans, UL de 1997, 100 heures de vol environ, toutes sur type, 18 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : AD Dijon, situé à 36 km du site de l'accident : vent faible, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 1500 pieds, température 28 °C.

Circonstances

Le pilote décolle afin d'aller survoler sa maison et celle de son passager, situées dans le même village au fond d'une vallée. Il explique qu'après le survol selon un axe orienté est / ouest à environ 150 pieds au-dessus des deux maisons, il effectue un demi-tour très serré par la gauche afin d'éviter le versant de la montagne. L'ULM décroche puis s'écrase sur la cime des arbres.

Le pilote explique qu'il a déjà effectué ce parcours plusieurs dizaines de fois, également avec ce passager. Il a l'impression d'avoir effectué les mêmes manœuvres que d'habitude. Il pense cependant ne pas avoir appliqué suffisamment de puissance pendant son virage serré afin de compenser la diminution de la portance et la diminution de la puissance délivrée par le moteur, dues à la forte chaleur.

Après l'accident les essais moteurs effectués ont montré que le celui-ci fonctionnait correctement.

La faible hauteur d'évolution n'a pas permis pas au pilote de retrouver le contrôle de l'ULM.